

## COMPTE RENDU DES DECISIONS ET DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2022

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a :

✓ Elu, à l'unanimité, soit 18 voix « pour », son Bureau pour l'année 2022-2023 comme suit :

Président : Michel Mouton (La Devise)

Vice-Président : Stéphane Hilty (Alternative Villageoise)
Membre : Rachel Bourquin Guidi (La Devise)

Secrétaire du bureau : Jacques Nierlé

- ✓ **Décidé**, par dix-huit voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, d'adopter les conclusions du rapport de la Commission des finances soit :
- d'approuver le compte de résultat 2021 présentant un excédent de charges de CHF 1'005'640.75 (sous réserve de l'adaptation de la provision relative à la participation des coûts de la crèche);
- d'approuver les investissements nets 2021 s'élevant à CHF -115'342.70;
- d'approuver le bilan au 31 décembre 2021 totalisant à l'actif et au passif un montant de CHF 68'538'848.03;
- d'approuver les crédits budgétaires supplémentaires 2021 pour un montant total de CHF 620'387.92;
- d'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de CHF 13'794.70 pour couvrir le dépassement sur le crédit d'étude pour la réalisation d'un audit de l'état général du groupe scolaire.
- ✓ Pris une délibération, à l'unanimité des membres présents, soit 18 voix « pour », décidant :
  - 1. D'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de CHF 13'794.70 pour couvrir le dépassement.
  - 2. De soumettre ce crédit complémentaire aux mêmes dispositions que celles du crédit d'engagement initial, s'agissant des modalités d'amortissement.
- ✓ Pris une délibération, à l'unanimité des membres présents, soit 18 voix « pour », décidant :
  - 1. D'approuver les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2021 dans leur intégralité annexés à la présente délibération.
  - 2. D'approuver le compte de résultats 2021 pour un montant de CHF 10'997'469.56 aux charges et de CHF 9'991'828.81 aux revenus, l'excédent de charges s'élevant à CHF 1'005'640.75.
  - 3. D'approuver le compte des investissements 2021 pour un montant de CHF 31'657.30 aux dépenses et de CHF 147'000.00 aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF -115'342.70.

## **COMMUNE DE PERLY-CERTOUX**

- 4. D'approuver le bilan au 31 décembre 2021, totalisant à l'actif et au passif un montant de CHF 68'538'848.03.
- 5. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2021 pour un montant total de CHF 620'387.92 dont le détail figure au chiffre 17 de l'annexe des comptes annuels joints à la présente délibération.
- 6. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par des plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par des économies réalisées sur d'autres rubriques de charges, éventuellement par le capital propre, en cas d'excédent de charges du compte de résultats.
- ✓ **Décidé,** par 16 voix « pour », 0 « contre » et 2 abstentions, de demander au Conseil administratif de faire poser un WC mobile au parc Quédan cet été, en dépassement du budget 2022.

SEULE LA VERSION INTEGRALE DU PROCES-VERBAL FAIT FOI